

Bibliothèque virtuelle du Mont Saint-Michel

**Catalogue des imprimés montois conservés
à la bibliothèque patrimoniale d'Avranches**

Auteur(s) : Marie Bisson, Valentin Breillot, Barbara Jacob, Catherine Jacquemard, Déborah Laisné, Stéphane Lecouteux, Jean-Luc Leservoisier, Annabelle Mukendi, Laurence Pelc,

Institution(s) : Pôle du document numérique, MRSH, Université de Caen Normandie – CNRS
Centre Michel de Bouärd - Craham, Université de Caen Normandie – CNRS

Financier(s) : Ministère de la Culture et de la Communication – Direction du livre et de la lecture (subvention PAPE 2011-2012) ; Equipex Biblissima (projets partenaires 2015-2016)

Cote	Avranches, BM, P 877[-63]
Intitulé	<i>Declaration du roy, donnée a l'occasion des biens d'Eglise alienez ou usurpez : Par laquelle Sa Majesté accorde aux Ecclesiastiques & Beneficiers la faculté de rentrer dans lesdits biens pendant deux mois, les en declare déchûs ledit temps passé, & confirme ceux qui les possèdent dans la propriété desdits biens à perpetuité, en payant le sixième Denier de leur valeur portée par les Contrats d'acquisition ou suivant l'estimation. Avec attribution de Jurisdiction & conoissance au Grand Conseil pour l'entiere execution de ladite Declaration. Du 18. Juillet 1702. Registrée au Grand Conseil du Roy le 23. Aoust 1702 Paris De l'Imprimerie de Frederic Leonard, seul Imprimeur ordinaire du Roy pour la Guerre, les Finances & la Monoye M. DCCII</i>
Description matérielle	Importance matérielle : 10 p. Signatures : A5 Illustrations : marque au titre, lettrines, bandeaux document : Pièce ;
Langue(s)	français

Zones des notes

Notes sur la publication

Titre et mentions de responsabilité

--

Mention d'édition

--

Adresse bibliographique

- Avec privilege de sa Majesté.
- Léonard, Frédéric (imprimeur-libraire)

Collation

--

Collection

--

Autres

--

Notes sur l'exemplaire

Annotations

- n. r.